

Image not found or type unknown



Incendie accidentel : homicide involontaire ?

Par **vins**, le **30/04/2008** à **19:22**

Un incendie accidentel dans un appartement dû a une cigarette
Un jeune homme arrive à se sauver et réveille deux de ses amis. Il est 6h du matin, l'appartement est en feu. Une jeune fille reste prisonnière des flammes et meurt dans l'incendie.
Que risque les survivants, notamment le jeune homme réveillé en premier ?
civil ou pénal ? y-a-t-il un risque d'homicide involontaire ?
désolé pour le manque de précision
Réponse requise svp